

**INVITATION À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

LE LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026 (en visioconférence)

18 h 15 (ouverture de la salle ZOOM)

18 h 30 (début de l'assemblée)

**Préinscription obligatoire
avant le lundi 28 sept. 2026, 13 h**

CLIQUEZ SUR LE LIEN CI-DESSOUS POUR VOUS INSCRIRE

Une adresse de courriel PERSONNELLE (Hotmail, Gmail, Telus, Videotron, Yahoo ou tout autre service de messagerie similaire) est OBLIGATOIRE.



LIEN POUR LA PRÉINSCRIPTION

ORDRE DU JOUR FERMÉ

1. Mot de bienvenue
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour fermé
4. Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 5 mai 2026
5. Modifications – Statuts et règlements du SEDR-CSQ
 - Ajout des obligations liées à la *Loi visant à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique de diverses associations en milieu de travail*
 - Modifications liées à la révision des cycles électoraux pour le comité exécutif
 - Et autres changements